

QUELLE EST LA PLACE DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

LE PROJET « FEMMES ET BIO » DE LA FNAB



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Réalisée par la FNAB
en partenariat avec l'Agence Bio en 2018.

Seule organisation représentative des agricultrice-eur-s bio de France, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) défend une alternative agricole et alimentaire respectueuse des femmes, des hommes et de l'environnement. Celle-ci s'inscrit dans le projet d'une « **société plus juste, plus harmonieuse et plus solidaire** » et de « **l'égalité entre les personnes** », comme l'a réaffirmée la Charte des valeurs FNAB, adoptée en 2016.

C'est dans cette perspective que les agricultrices bio élues du Conseil d'Administration de la FNAB se sont interrogées sur les freins à l'engagement des femmes dans le réseau et plus largement, dans les mouvements agricoles. Pour répondre à cette interrogation, la FNAB a lancé début 2018 en partenariat avec l'Agence Bio une **enquête à laquelle 2 500 agricultrices bio ont répondu**, soit environ 1/4 des agricultrices bio françaises.



• FNAB •

Fédération Nationale
d'Agriculture BIOLOGIQUE

DES FEMMES MODERNES EN BUTTE À DES STRUCTURES SOCIALES TRADITIONNELLES

L'enquête a mis au jour un profil de femmes éduquées, responsables, engagées, mais prises dans des structures sociales inégalitaires qui limitent leur possibilité de s'investir en dehors de la ferme, en particulier dans les organisations professionnelles.

►► LES AGRICULTRICES BIO NE SONT, LE PLUS SOUVENT, PAS ISSUES DU MONDE AGRICOLE...

60 % ne viennent pas d'une famille d'agriculteurs et un tiers sont devenues agricultrices bio après une reconversion professionnelle.

►► ... ELLES SONT PLUTÔT JEUNES, TRÈS DIPLÔMÉES, À LA TÊTE DE LEUR EXPLOITATION ET TRÈS ENGAGÉES.

Les agricultrices bio sont en moyenne 6 ans plus jeunes que leurs homologues du conventionnel (respectivement 45 ans contre 51,5 ans), elles sont très diplômées (40 % ont un niveau bac+3 ou plus), gèrent leur ferme (46 % sont seules cheffes d'exploitation), et sont très engagées (53 % adhèrent à un syndicat et 21 % de celles-ci occupent ou ont occupé un mandat).

►► MAIS ELLES RESTENT ASSIGNÉES À UNE RÉPARTITION GENRÉE DU TRAVAIL À LA FERME...

Quand elles sont installées avec leur conjoint-e (cas de près de 45 % des répondantes), les agricultrices bio héritent quasi systématiquement du travail administratif (80 %). Elles sont également assignées à d'autres tâches bien spécifiques : elles prennent souvent en charge les activités de diversification (vente à la ferme, au marché, transformation), s'occupent des animaux, mais ne montent généralement pas sur le tracteur pour s'occuper des cultures.

►► ... ET HÉRITENT BEAUCOUP PLUS QUE LES AUTRES FRANÇAISES DES CORVÉES MÉNAGÈRES.

Au travail à la ferme s'ajoutent les tâches ménagères et, en la matière, les inégalités sont beaucoup plus flagrantes que dans le reste de la population : 66 % des agricultrices bio en couple affirment les prendre en charge en totalité ou presque, alors que seulement 26 % des Françaises faisaient le même constat en 2005 (enquête Relations Familiales et Intergénérationnelles INED-INSEE).

►► CETTE RÉPARTITION DES TÂCHES EST SOUVENT SUBIE PLUS QUE CHOISIE...

38 % des agricultrices en couple expriment le souhait d'être soulagées de certaines tâches ménagères ou liées aux enfants alors que 33 % souhaiteraient être délestées de tâches auxquelles elles sont assignées dans le travail à la ferme, principalement les tâches administratives.

►► ... ET FAIT DU MANQUE DE TEMPS LE PRINCIPAL FREIN À L'ENGAGEMENT.

Prises entre travail et tâches domestiques, il n'est pas étonnant que les agricultrices bio citent à 64 % le manque de temps comme principal frein à l'engagement. Elles ajoutent deux autres causes liées qui soulignent la double contrainte dans laquelle elles sont prises : la peur de ne pas arriver à concilier vie de famille, vie professionnelle et vie syndicale (33 %) et l'absence de remplacement possible à la ferme (18 %).

UNE PRISE DE CONSCIENCE AU SEIN DU RÉSEAU FNAB



L'enquête a été présentée le 10 avril 2018 lors d'un colloque national sur la place des femmes dans l'agriculture biologique qui a suscité un vif intérêt et a réuni plus de 350 personnes. Les résultats ont surpris la plupart des participant-e-s et ont permis une véritable prise de conscience.

Le lendemain de ce colloque, le 11 avril 2018, l'Assemblée Générale de la FNAB a voté la résolution suivante :

Les paysannes-ns bio réaffirment la nécessité d'arriver à la parité dans la gouvernance des CA des GAB-GRAB-FNAB. Par ailleurs, le réseau FNAB s'engage à travailler sur des formations collectives, des groupes d'échanges adaptés aux attentes spécifiques des femmes et à améliorer ses bases de données adhérent-e-s. Enfin le réseau FNAB s'engage à élargir le travail sur cette thématique à d'autres réseaux.

QUATRE GRANDS AXES DE TRAVAIL SONT À L'ÉTUDE POUR RENFORCER LA PLACE DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

▶▶ AXE 1 | ENRICHIR LES DONNÉES

Il s'agit de poursuivre le travail commencé avec l'enquête en approfondissant la recherche et en l'actualisant grâce notamment à l'adaptation de la base adhérents FNAB et en invitant les partenaires du réseau à adapter leurs outils : recensement agricole, MSA, voire ONVAR, INSEE.

▶▶ AXE 2 | REDONNER DU POUVOIR AUX AGRICULTRICES

L'objectif est de donner aux femmes des outils pour répondre à la problématique du « manque de temps ». Afin de faire émerger des propositions, il est proposé de mettre en place des groupes d'échange féminins au niveau local et de lancer un concours pour identifier des idées innovantes. Il semble essentiel de travailler avec le Service de remplacement pour construire une offre adaptée aux besoins des productrices bio.

▶▶ AXE 3 | SENSIBILISER L'ENSEMBLE DU RÉSEAU

La prise en compte des problématiques de genre à la FNAB et leur appropriation par toutes et tous doit être assurée notamment par la pérennisation du groupe de travail national « Femmes », ainsi que la présentation de l'enquête dans chaque GAB pour susciter le débat et l'envie d'engager des actions (en lien avec l'axe 2).

▶▶ AXE 4 | MOBILISER L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES DU MONDE AGRICOLE

Les problématiques auxquelles se confrontent les agricultrices bio sont en bien des points les mêmes que celles de leurs consœurs de l'agriculture conventionnelle. De nombreuses pistes sont à explorer pour améliorer leur situation commune : travailler à la prise en compte des problématiques spécifiques aux femmes par l'enseignement agricole, agir auprès du Ministère de l'Agriculture pour mieux adapter aux femmes la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) ou encore auprès des chambres d'agriculture, syndicats, interprofessions et Organisations Economiques de Producteurs Biologiques (OEPB) pour renforcer la place des femmes dans leur gouvernance.



Crédits photos : Bio de PACA | Matthieu Charrel - Agrisolo 95 | GAB 44 - Anphix | FNAB Nouvelle-Aquitaine | CCA Lorraine
Conception graphique : Béatrice Dorléans | berence.dorleans@gmail.com | 06 61 59 85 70

CONTACTS

Sophie CHIGNARD
schignard@fnab.org
01 43 38 42 42

Fiona MARTY
fmarty@fnab.org
01 43 38 18 71



• FNAB •
Fédération Nationale
d'Agriculture BIOLOGIQUE

EN PARTENARIAT AVEC :



AVEC LE SOUTIEN DE :

